# **Contact Sheet**



# Europe



Austria

Tel: +43 4212 6400 Sparex Austria Muraunberger Str Hurzendorf 9300



France

Tel: +33 2987 89234 Sparex S.A.R.L. Zae De Ty Douar Commana 29450





Italy

Tel: + 43 4212 6400 Sparex Austria Muraunberger Str Hurzendorf 9300



Portugal

Tel: +351 261 311107 Sparex Portugal, Importação e Comércio de Peças,Lda. Lugar da Espera 2565-716 Runa.



Belgium / Lux

Tel: + 32 58235140 Sparex Belgium Bvba Toevluchtweg 9 B-8620 Nieuwpoort



Germany

Tel: + 49 4282 93100 Sparex Germany Hansestrasse 03 Sittensen 27419



Netherlands

Tel: + 31 235 841 020 Sparex Holland BV Luzernestraat 19N 2153 GM Nieuw-Vennep



Spain

Tel: + 349 451 33524 Sparex Agrirepuestos, S.L. C/Jose Maria Iparraguirre No.15 B 01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)





Denmark

Tel: + 45 647 22287 Sparex Denmark Sparex Limited ApS Messevej 1 9600 Aars





Ireland

Tel: +353 51 855592 Sparex (Tractor Accessories) Ltd Grannagh Waterford Ireland



Poland

Tel: +48 61 816 19 37 61-168 ul. Rataje 164, Poznań



Tel: +44 1392 441338 Sparex Limited **Exeter Airport Devon** Exeter EX5 2LJ

# **North America**





Canada

Tel: + 905 786 277 Sparex Canada Highway No. 2 On Newcastle L1b 119



USA

Tel: + 1 330 562 8150 Sparex US PO Box 510 Aurora, OH 44202

# **Africa**



South Africa

Cape - Tel: +27 00 21 887 3575 . KZN - Tel: + 27 31 573 1240

Cape branch 35 George Blake St, Plankenburg Stellenbosch 7600

KZN branch 59 Marseilles crescent Briardene Durban 4001

# Australasia



Australia

Tel: + 61 298 205 777 Sparex Australia Pty Ltd 81-83 Strzelecki Avenue, Sunshine West, VIC 3020



New Zealand

Tel: + 64 9634 4121 4 Princes Street Onehunga, Auckland 1345

# **Sparex Export Markets**



Export

Tel: +44 1392 441314 Sparex Limited **Exeter Airport** Devon Exeter EX5 2LJ



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ B2013 Resin

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit B2013 Resin

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Bondloc UK Ltd

Unit 2 Bewdley Business Park

Long Bank Bewdley Worcestershire DY12 2TZ

+44 (0)1299 269269 +44 (0)1299 269210 sales@bondloc.co.uk

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

# 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger





Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

#### Contient

reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin), Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol

# 2.3. Autres dangers

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

# produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines

60-100%

époxydiques

Numéro CAS: 25068-38-6 Numéro CE: 500-033-5

#### Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411

# produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines

5-10%

époxydiques

Numéro CAS: 9003-36-5 Numéro CE: 500-006-8

#### Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de difficultés respiratoires, l'oxygène peut être nécessaire. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Ingestion Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Ne jamais rien faire avaler

à une personne inconsciente. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou

persistent.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Laver

les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation. Consulter un

médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

Contact oculaire Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu.

Contact cutané Peut provoguer une allergie cutanée. Irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone. Aldehydes Organic acids Fumée âcre ou vapeurs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

particuliers pour les pompiers appropriés.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Porter des

équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil

de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours

d'eau. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Prévoir une ventilation suffisante.

> Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés

dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de

plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter le contact avec la peur, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols. Ne pas manger, boire ou

fumer en manipulant le produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker

dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage

engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection

suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

du corps

Autre protection de la peau et Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique que l'inhalation de contaminants est possible.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide visqueux.

Couleur Clair. Odeur Faible.

Ηq Non applicable.

Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et

260°C/500°F@

intervalle d'ébullition

Point d'éclair ≥ 249°C/480°F (Vase clos Pensky Martins).

Taux d'évaporation Non disponible. Pression de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible.

Solubilité(s) Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage Non disponible.

#### 9.2. Autres informations

Autres informations Aucun.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Ne polymérisera pas.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants. Acides forts. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Oxydes de carbone. Aldéhydes. Organic acids

dangereux

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Pas de données enregistrées.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité
Ecotoxicity

**Toxicité** Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets

Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

3082

# 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S (Epoxy Resin Number average MWC <= 700)

# 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

9

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Ш

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**EmS** F-A, S-F

Code de consignes 32

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du 90

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (E)

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

Décision de la Commission 2000/532/CE amendée par la décision 2001/118/CE établissant une liste de déchets et de déchets dangereux en application de la directive 75/442/CEE du Conseil relative aux déchets et de la directive 91/689/CEE et amendements relative aux déchets dangereux.

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### Inventaires

#### **UE (EINECS/ELINCS)**

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

#### États-Unis (TSCA) 12 (b)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date de révision 29/04/2015

Révision 3

Remplace la date 18/09/2014

Numéro de FDS 4892

Mentions de danger dans leur H315 Provoque une irritation cutanée.

intégralité

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRÉCAUTIONS: Ce produit et les matériaux auxiliaires normalement combinés avec lui sont capables de produire des effets nocifs sur la santé, allant des irritations mineures de la peau aux effets systémiques graves. Aucun de ces matériaux doivent être utilisés, stockés ou transportés jusqu'à ce que les précautions de manipulation et recommandations énoncés dans les feuilles de données des sécurité (FTSS) pour cela et tous les autres produits utilisés sont compris par toutes les personnes qui vont travailler avec le produit. GARANTIE: Tous les produits acheté ou fourni par Bondloc sont sous réserve des modalités et conditions énoncées dans le contrat. Bondloc garantit uniquement que son produit sera conforme à ces spécifications ainsi désignées dans les présentes ou dans d'autres publications. Toutes les autres informations fournies par Bondloc est à envisager mais précises sont fournies à la condition expresse, le client doit faire sa propre évaluation pour déterminer l'aptitude du produit à un usage particulier. Bondloc fait aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris celles concernant les autres renseignements, les données dont elle s'inspire ou les résultats qui en découlent; que tout produit doit être commercialisable ou adapté à un usage particulier; ou que l'utilisation d'une telle information ou produit ne violera pas les brevets.